

chaîne. L'enjeu étant de trouver la bonne formule pour rallier, le plus possible, ceux qui souhaitent des mesures plus contraignantes et les autres qui, au contraire, n'en veulent pas. « Je reste sur la même idée depuis le début. Il s'agit de mesures d'accompagnement des entreprises qui ne doivent en aucun cas bloquer l'exécution du plan de relance et je

de carbone. La deuxième vise à améliorer la parité entre les femmes et les hommes. Enfin, la troisième porte sur l'association des comités sociaux et économiques (CSE) à la mise en œuvre du plan de relance au sein des entreprises. C'est dans ce cadre que la question du partage de la valeur pourrait être discutée entre les représentants d'élus et les directions.

(hausse de 4,5 %) ainsi que l'écologie, le développement et la mobilité durables (8,5 %). « Depuis le début, je dis qu'il va nous falloir une trajectoire de soutenabilité de nos finances publiques dès 2021. Mais on ne peut pas le faire maintenant », rétorque de son côté, le rapporteur général du budget, le député LREM du Val-de-Marne Laurent Saint-Martin. ■

François Ecalle : « Plus l'endettement est important, plus on prend de risques »

Pour François Ecalle, ancien magistrat de la Cour des comptes et fondateur du site Fipeco, la France ne pourra pas échapper à une réforme des retraites pour réduire son endettement.

LE FIGARO. - Face à la crise du coronavirus, le gouvernement a mobilisé 460 milliards d'euros et vient d'annoncer un plan de relance de 100 milliards. N'est-ce pas risqué de s'endetter à ce point ?

François ECALLE. - Déjà, il ne faut pas mélanger les choux et les carottes. Par exemple, plus de 300 milliards d'euros des mesures d'urgence sont des garanties de l'État. Ces mesures pèseront sur les finances publiques seulement si les entreprises ne remboursent pas les prêts. Il y en aura mais ça ne devrait pas coûter 300 milliards. Ensuite, aujourd'hui, emprunter sur les marchés financiers ne coûte rien à la France, en grande partie grâce à l'action de la Banque centrale européenne (BCE) qui mène une politique de taux très bas. Mais les taux ne vont pas rester indéfiniment bas. Et, indépendamment de la politique des banques centrales, si la France ne maîtrise pas suffisamment ses comptes, les créanciers peuvent, à un moment donné, avoir peur que le pays ne rembourse pas et décider d'augmenter le

coût d'emprunt. On rentrerait alors dans une spirale infernale qui mènerait à une crise des finances publiques.

Est-ce réaliste de tabler sur le retour de la croissance pour rembourser cette dette, comme l'entend l'exécutif ?

La dette publique va rester à des niveaux très élevés au cours des prochaines années. Selon les dernières prévisions gouvernementales, elle devrait atteindre 117 % du PIB en 2025 et la croissance ne suffira donc pas à la rembourser. En réalité, l'enjeu est de stabiliser la dette française à un niveau acceptable pour les marchés financiers, ce qui n'est pas facile. La seule certitude est que plus l'endettement est important, plus on prend de risques.

Le gouvernement devrait-il commencer à faire des économies dès l'an prochain ?

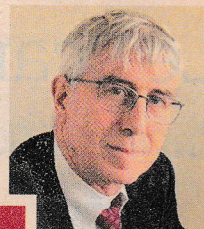
Certes, la France n'a pas profité de la bonne conjoncture ces dernières années pour faire des réformes structurelles conséquentes en vue d'assainir ses finances publiques. Mais, en période de crise, il est préférable d'être keynésien à court terme. Autrement dit, il vaut mieux laisser filer le déficit public et la dette en 2021 pour ne pas aggraver la situation. L'exécutif devrait

commencer à assainir ses comptes à partir de 2022. Toutefois, on sera en pleine campagne pour l'élection présidentielle... J'insiste toutefois sur un point : si l'heure n'est pas aux économies, les mesures de soutien doivent rester temporaires pour limiter l'endettement du pays à moyen terme. C'est la raison pour laquelle je ne suis pas favorable à la baisse des impôts de production de 10 milliards d'euros à partir de 2021. C'est une mesure pérenne qui va peser sur le déficit public. Les revalorisations des soignants dans le cadre du « Ségur de la santé » et des enseignants dans l'Éducation nationale sont également des dispositions durables. Pour compenser ces revalorisations, le gouvernement aurait pu faire des gains de productivité au niveau du personnel administratif dans les ministères.

Quelles réformes de fond devront être prioritaires le temps venu, selon vous ?

Les réformes structurelles à entreprendre sont bien connues. La France ne pourra pas éviter une refonte des retraites. L'exécutif devra également reprendre le programme de réduction des effectifs dans la fonction publique. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR M. M.



Si l'heure n'est pas aux économies, les mesures de soutien doivent rester temporaires pour limiter l'endettement du pays à moyen terme

FRANÇOIS ECALLE,
FONDATEUR
DU SITE FIPECO

» Lire aussi **PAGE 17**